
■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Paris, le 7 avril 2006)**

Le jeudi 6 avril, le Centre d'éthique clinique et la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité ont organisé, à partir des résultats d'une étude de terrain qu'ils viennent de conclure, une journée dont le thème était :

« Que faire face à une personne âgée qui ne se nourrit plus ? Réflexions éthiques ».

Dans le cadre des opérations d'intérêt général qu'elle définit, la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité soutient cette année le Centre d'éthique clinique à hauteur de 72 000 €.

La décision de l'alimentation artificielle est fréquemment discutée chez les personnes âgées dont l'alimentation orale est impossible ou insuffisante.

La décision est encore plus délicate lorsqu'il s'agit de personnes qui sont dans l'incapacité de décider par elles mêmes, par exemple lorsqu'elles souffrent de la maladie d'Alzheimer.

La journée a permis d'approfondir la réflexion autour des questions éthiques que pose cette décision au quotidien. Des médecins gériatres, gastro-entérologues, des psychologues, des infirmières, des philosophes, des sociologues, des parents ou proches de personnes malades ont croisé leurs témoignages tout au long de la journée.

■ **Deux thèmes ont été notamment abordés :**

- L'entrée en Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) : la façon dont elle est vécue par la personne concernée et ses proches n'entre-t-elle pas en contradiction avec le rôle qu'entendent jouer les soignants lorsqu'on leur demande d'accueillir quelqu'un ?
- L'identité de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer : qui est cette personne si différente de ce qu'elle était ? Comment respecter au mieux son « humanité » ? Quelles décisions médicales prendre en conséquence ? Qui est légitime pour en décider, les soignants ou les proches ?

Questions difficiles qu'il nous paraît essentiel de mettre en débat avec l'ensemble de la société civile.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier Tabuteau.

Contacts :

Marguerite Azcona,
Chef de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tel : 01 58 40 31 44. ou Port : 06 07 54 00 21

Pour toutes questions concernant le Centre d'éthique clinique et l'étude, merci de contacter :

Mary Sills
Tel : 01 43 62 52 35. ou Port : 06 21 33 52 43